

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 17 août 2021

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 DANS LE RHÔNE NOUVELLES OPÉRATIONS DE VACCINATION CIBLÉES, ACCÈS SANS-RENDEZ-VOUS, ÉVOLUTION DE CERTAINS CENTRES : SOUS L'ÉGIDE DE LA PRÉFECTURE ET DE L'ARS, LES ACTEURS RESTENT MOBILISÉS POUR VACCINER LE PLUS GRAND NOMBRE DE RHODANIENS

De nouvelles opérations « Aller-Vers » organisées dans 5 communes de la Métropole de Lyon

Au-delà de la vaccination dans la trentaine de centres du département ou auprès des professionnels de santé de ville, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes organise ponctuellement des opérations « Aller-Vers » notamment dans des communes, et arrondissements de la région où les taux de couverture vaccinale restent bas.

Dans ce cadre, jusqu'à mi-septembre, une quinzaine de journées seront organisées pour proposer la vaccination **aux habitants de 5 villes et arrondissements de la Métropole de Lyon**. Il s'agit de Givors, Lyon Mermoz, Vaulx-en-Velin, Pierre-Bénite et Grigny. Les habitants seront informés des modalités par les mairies et associations locales.

Ces journées sont organisées par l'ARS, avec le soutien et l'implication des collectivités qui mettent notamment à disposition des équipements et des personnels d'accueil et les personnels de la Croix Rouge mandatés par l'ARS. Pour compléter le schéma vaccinal et recevoir la seconde dose, le dispositif sera de nouveau déployé entre mi-septembre et début octobre.

Des accès sans rendez-vous au Groupama Stadium et à Vaulx-en-Velin

Le centre de vaccination du **Groupama Stadium propose désormais la vaccination sans rendez-vous** (dans la limite des places disponibles) et ce **tous les jours d'ouverture**. Avant de se présenter, il est fortement recommandé de consulter les jours d'ouverture sur sante.fr.

Le **centre de vaccination de Vaulx-en-Velin**, proposera cette semaine une plage d'accès sans rendez-vous, **le mercredi 18 août, de 18h à 20h** (possiblement reconductible tous les mercredis).

Évolution de deux centres de vaccination

Pour des questions logistiques, à compter du 30 août, le centre de vaccination de Neuville-sur-Saône sera transféré à Albigny-sur-Saône. Par ailleurs, à Vénissieux, une équipe mobile de vaccination sera déployée dans différents lieux de la ville, en substitution de la fermeture du centre de vaccination.

De nombreux créneaux de rendez-vous sont disponibles pour les prochains jours dans les différents centres de vaccination du département, l'ARS encourage notamment **les jeunes de 12 à 17 ans à se faire vacciner, en prévision de la rentrée scolaire**.

Contacts presse

Préfecture du Rhône - pref-communication@rhone.gouv.fr ARS Auvergne-Rhône-Alpes - ars-ara-presse@ars.sante.fr

*L'autorisation d'un des deux parents est nécessaire à la vaccination des mineurs de 12 ans à 15 ans inclus, mais les mineurs de 16 ans et plus peuvent accéder à la vaccination sur la base de leur seul consentement. L'attestation parentale [est disponible sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé](#). Par ailleurs, la vaccination ne pourra pas être pratiquée sans le consentement de l'adolescent lui-même – conformément à l'avis rendu par le Comité consultatif national d'éthique.